



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration du Conseil des barreaux européens (CCBE) à la suite du meurtre de Ján Kuciak et Martina Kušnírová

05/03/2018

Le CCBE est inquiet après la mort du journaliste slovaque Ján Kuciak et de sa compagne Martina Kušnírová.

Le CCBE est extrêmement inquiet après la mort du journaliste slovaque Ján Kuciak et de sa compagne, Martina Kušnírová.

En tant qu'organisation, le CCBE a toujours mis l'accent sur le respect des droits de l'homme et de l'état de droit. Le CCBE tient à exprimer ses sincères condoléances à la famille, aux proches et aux collègues des deux disparus.

Le CCBE tient à exprimer son soutien à tous les journalistes professionnels étant donné que leur travail, comme celui de la profession d'avocat, soutient l'état de droit et les droits de l'homme. En effet, le travail d'exposition du journalisme d'investigation, dans le respect des limites professionnelles, est primordial pour assurer la transparence de nos sociétés et promouvoir l'état de droit.

C'est avec regret que le CCBE constate la recrudescence des attaques et des menaces à l'encontre des avocats ces dernières années. Le CCBE est extrêmement inquiet du fait que la mort de Ján Kuciak et de sa fiancée, Martina Kušnírová, semble être directement liée à ses activités de journaliste d'investigation.

Le CCBE estime que chaque État doit prendre les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité de ses citoyens, en particulier s'ils sont menacés en raison de leurs activités

professionnelles. L'indépendance des médias et la liberté d'expression sont des éléments essentiels d'une société juste et équitable.

Le CCBE espère que les autorités slovaques poursuivront une enquête approfondie et efficace concernant leur mort et attend des révélations ultérieures au sujet de ce crime brutal.

À propos du CCBE

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente les barreaux de 45 pays, soit plus d'un million d'avocats européens. Fondé en 1960, le CCBE est reconnu comme le porte-parole de la profession d'avocat en Europe par les institutions européennes. Il assure la liaison entre l'Union européenne et les barreaux nationaux. Le CCBE envoie régulièrement des [lettres des droits de l'homme](#) pour dénoncer les menaces et les attaques qui ont lieu envers les avocats.

Pour plus d'information,
contacter Elliot TRICOT O'FARRELL
Communication et affaires publiques
Tel : +32 (0)2 234 65 10
e-mail : ofarrell@ccbe.eu